

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication NEW HOLLAND	Type 1890	Fiche d'homologation N° CH 5592 04
--	--------------------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur SPERRY - NEW HOLLAND, New Holland, Pennsylvania (USA)
 Identification "1890" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à gauche, latéralement sur le longeron, vers le marchepied
 N° du châssis près de la plaquette (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur "3208" à l'arrière, à droite sur le bloc (vu en direction de marche) (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. R. GRUNDER & CIE SA., Machines agricoles, 1217 Meyrin / Filiale: 6287 Aesch / LU
 Véhicule homologué 257 582 Signes fixes dans code du type 1890

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique non synchr. entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues avant **
 Frein de service mécanique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire entraînement hydrostatique
 Frein d'arrêt mécanique, à disques, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant
 Contrôle 2 circ. -

Moteur

Marque	CATERPILLAR	Type	3208
Construction	V	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Retrofidias.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	114,3	Course	127
Cylindrée	10420	CV-impôt	53,07
Puissance en CV	200 DIN	à 1/min	2650
Bruit	84 dB/A	à 1/min	2780
Silencieux	2 = 490 x ø 175 mm		
Mesure des gaz	Bacharach 3,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie

récolteuse de fourrage (avec ou sans cabine) ***
 Nombre de portes 1 Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur de chaque côté
 Cale 1 = 430x195x235 Attelage AR= broche
 Antivol -
 Nombre de places 1 av 1 centre ar /
 Dimensions
 Longueur int. ext. Empattements 2170 /
 Largeur 2760 *)
 Hauteur 3600 Voie av 2100 ar
 Porte à faux lat. Voies av - ar
 av +) ar 1803 - 2110 **
 ar 1980 Braquage g 10100 d 10500
 Distance volant - vers l'avant du véhicule +)

	avant	arrière	total	+
Poids à vide				
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.	5670	2270	6900	
Dimens. pneus	18,4 - 26	11 L - 15		(Variantes voir
Pty / bar	10 / 1,8	6 / 2,2		remarques)
Charge pour V max	5660	2000		
	30	25		
Garantie poids remorquable avec frein				
Garantie poids remorquable sans frein				
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé				
Vitesse maximale selon le constructeur			27	km/h
Vitesse maximale testée à 2780 t/min au moteur			24	km/h

Équipement §)	HELLA K 21037 / K 21032
Feux de route	HELLA K 21037 / K 21032
Feux de croisement	HELLA K 21037 / K 21032
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av AV/ 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av
Feux complément.	3 lampes de travail
Éclairage plaque	
Essuie-glace	1 balais sans lave-glace
Avertisseurs	1/ HELLA 002 526 / CH 5 0201 04
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation			
Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	NEW HOLLAND	1890	
Homologation			
N°	CH	5592 04	
Carrosserie	récolteuse de fourrage (***)		
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	+) _____	Carburant	D
Charge utile	- _____	CV-impôt	53,07
Poids total	+) _____	Cylindrée	10420

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 2760 mm. - avec la récolteuse de maïs la distance volant - vers l'avant du véhicule = 3300 mm.
- **) Entraînement/voie AR : sur demande, entraînement sur toutes les roues, les roues AR pouvant être libérées; voie AR = 1890-2197mm
- **) Carrosserie : récolteuse de fourrage avec récolteuse de maïs, mâchoires à maïs ou pick-up.

	longueur	porte à faux AV	distance volant-AV	poids AV			toutes roues		
				AR	total	AV	AR	total	
récolteuse de maïs	7910 mm	3760 mm	3300 mm	5330	1370	6700 kg	5330	1560	6890 kg
mâchoires à maïs	7100	2950	2490	4850	1380	6230	4850	1570	6420
pick-up	6450	2300	1840	4190	1700	5890	4190	1890	6080

- ++) Variante de pneus AR : avec entraînement sur toutes roues: 31x15,50-15 4 PR 1890 (1,4) V-max. 25 km/h.
- §) Équipement : admises pour raisons techniques: la hauteur des feux de croisement, la distance depuis l'AV des clignoteurs AV-latéraux.

§) A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur le couvercle du régulateur;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: poutre de protection devant l'engin de travail, le marchepied de gauche, l'arrière du véhicule;
- 138 - dispositifs de protection obligatoires pour les parties suivantes du véhicule: poutre de protection sur la récolteuse de maïs, les mâchoires à maïs resp. le pick-up.
- 141 - le tube d'éjection doit être replié.

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Aesch, 06.10.76